

 **SOUS LA LOUPE**
Les lauréats de l'appel
à projets Action Climat

 **NOS COMMUNES**
VILCO - La Ville
Collaborative

MONITEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les lauréats de l'appel à
projets Action Climat

Moniteur du Développement Durable

SEMESTRIEL N° 32

HIVER 2020

RÉDACTION :

Philippe Mertens, Consortium Vilco,
Vincent Dewez

MISE EN PAGE :

Deloge Group

TRADUCTION :

Patrice Van Laethem

RELECTURE :

Philippe Mertens, Patrice Van Laethem

COORDINATION ET DIFFUSION :

Philippe Mertens

EDITEUR RESPONSABLE :

Corinne François

SOMMAIRE

SOUS LA LOUPE

LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS ACTION CLIMAT 03

NOS COMMUNES

VILCO - LA VILLE COLLABORATIVE :
TROIS ANS DE RECHERCHE POUR INSPIRER UNE NOUVELLE
GOUVERNANCE 12

CETTE PUBLICATION EST RÉALISÉE AVEC LE
SOUTIEN DE BRUXELLES ENVIRONNEMENT
ET BRULOCALIS (ASSOCIATION VILLE ET
COMMUNES DE BRUXELLES)

Elle est téléchargeable sur le site
www.brulocalis.brussels

ADRESSE :

rue d'Arlon 53/4 - 1040 Bruxelles



LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS ACTION CLIMAT

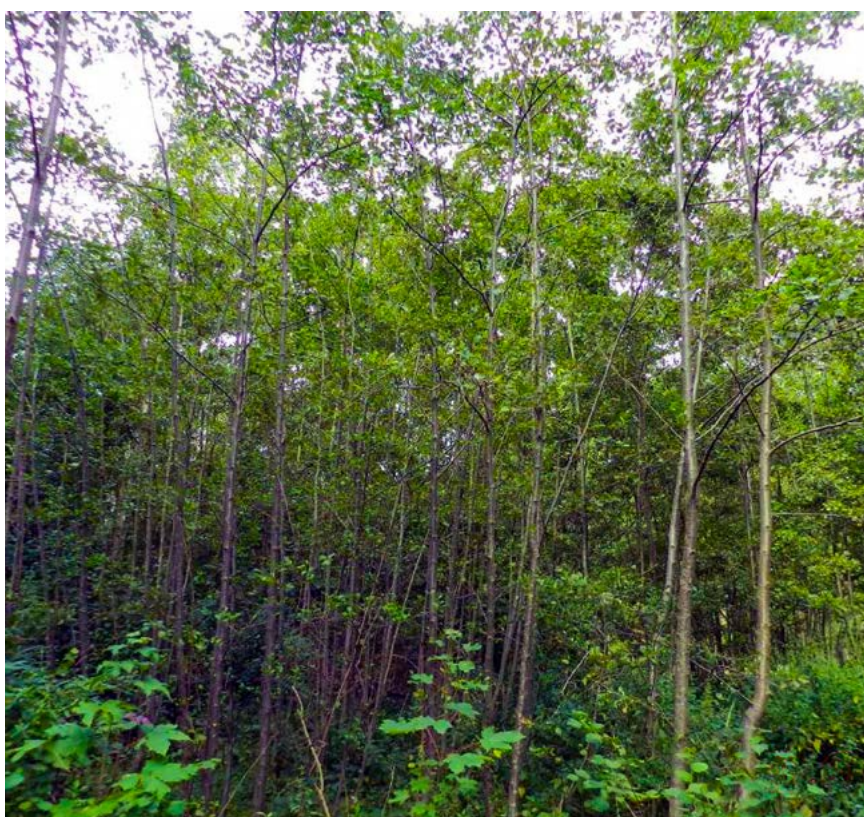
Lancé en mai 2020, l'appel à projets pour les communes et CPAS bruxellois a connu un beau succès : 38 projets ont été déposés par les communes et CPAS bruxellois.

Quels sont les résultats et le type de projets qui ont été retenus ?

Voici une présentation en détails de tous les lauréats de l'appel 2020. L'appel devrait être renouvelé au printemps 2021 et devrait également comprendre deux volets et plusieurs thématiques. Ce dossier du Moniteur du Développement Durable vous offre de l'inspiration pour rédiger vos futurs dossiers de candidature.

Le cadre et les grandes lignes de l'appel PAC

La Région consacre une enveloppe de plus de 2 millions d'euros pour soutenir les pouvoirs locaux bruxellois dans leur lutte contre les changements climatiques. L'appel à projets comporte deux volets (Programme d'Actions Climat et projets thématiques). Chaque autorité locale peut déposer plusieurs projets, dans l'un ou les deux volets de l'appel. Plusieurs autorités locales pouvaient déposer un projet commun et/ou des projets connectés. Pour tous les subsides, une participation de 10% sur fonds propres est demandée aux communes et CPAS. La date limite de dépôt des candidatures était fixée au 28 août 2020.



> Ganshoren - Projet «Valorisation écologique du Vallon du Molenbeek»

LES DEUX VOLETS DE L'APPEL À PROJETS

1. Développer et adopter un Programme d'Actions Climat

Ce volet vise à soutenir les Communes qui veulent développer et adopter une stratégie locale d'actions pour le Climat (un Programme d'Actions Climat) en lien direct avec les stratégies et plans régionaux.

L'élaboration doit se faire dans les 2 ans, en prenant en compte tant les émissions directes que les émissions indirectes et les stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

2. Mettre en œuvre des mesures environnementales liées au climat

Ce volet vise à soutenir des projets présentés par les communes ou les CPAS qui devront permettre la mise en œuvre des mesures environnementales liées au climat. Pour ce volet, les projets menés par plusieurs autorités locales étaient encouragés.

La mise en œuvre des projets doit mener à des réalisations concrètes et durables dans le temps.



climatiques et de renforcement de la biodiversité ⁽²⁾

– la préservation de la nature en ville et la gestion de l'eau : "Ville Nature".

Les lauréats bénéficient, pour chaque projet retenu, d'un subside dont le montant maximum varie selon les thématiques entre 25.000 € et 150.000 €.

25 projets ont été déposés pour le volet 2.

Ils ont été présentés à trois jurys composés :

- de représentants des services de Bruxelles Environnement en charge des thématiques ;
- d'un représentant de Brulocalis ;
- d'experts extérieurs spécialistes des différentes thématiques ;
- de conseillers thématiques du Cabinet, à titre d'observateurs.

QUELS SONT LES RÉSULTATS DE L'APPEL 2020 ?

Les quatre jurys ont eu lieu en septembre 2020. Les lauréats des deux volets sont connus. Les dynamiques se mettent en place et les projets vont démarrer en 2021. Bruxelles Environnement et Brulocalis proposeront un accompagnement tout au long de la construction et de la mise en œuvre des projets.

Les Programmes locaux pour le Climat

13 dossiers de candidature ont été reçus. Pour rappel, le volet 1 était réservé aux communes, les CPAS n'étaient donc pas éligibles à cette partie de l'appel à projets. Chaque candidat présentait son projet pendant les jurys qui se sont déroulés les 14, 15 et 16 septembre.

8 projets ont été retenus pour un montant total de 991.380€ : les communes d'Etterbeek, Uccle, Forest, Woluwe-Saint-Pierre, Jette, Anderlecht, Auderghem et Saint-Gilles.

Les appels thématiques

Ce volet 2 visait le soutien à la mise en œuvre de projets ambitieux et porteurs de changements concrets. Plusieurs thématiques environnementales étaient proposées aux pouvoirs locaux sous deux types de mesures :

1. Les mesures d'atténuation des émissions directes ou indirectes ⁽¹⁾
 - la stratégie Good Food ;
 - la gestion des ressources, dans un objectif Zéro déchet.
2. Les mesures d'adaptation aux conséquences des changements

Les jurys thématiques se sont réunis les 22, 23 et 24 septembre 2020. Pour toutes les thématiques, chaque membre du jury a pu, au préalable, analyser et noter les dossiers. Les cotations ont été rassemblées et ont donné lieu à un pré-classement des candidats. Les dossiers ont ensuite été discutés en séance par les membres du jury et une note complémentaire a été attribuée. La moyenne des différentes notes a permis de définir le classement final des dossiers. Les subsides ont alors été attribués dans l'ordre du classement et dans les limites des enveloppes disponibles selon les thématiques.

20 projets thématiques ont été retenus :

- 4 projets Good Food
- 4 projets Zéro Déchet
- 12 projets Ville Nature

THÉMATIQUE GOOD FOOD

Quatre projets ont été soumis au jury dans cette catégorie. Ils ont tous été retenus. Voici les lauréats 2020 :

Auderghem - Potager Saint-Anne

Ce projet a pour but la création, sur un terrain communal, d'un nouveau potager partagé pour les habitants du quartier. Celui-ci sera équipé d'un compost, d'une serre et d'un verger. Après une analyse des sols et l'ouverture du mur extérieur, le terrain actuellement en friche sera défriché pour créer 8 parcelles. Le terrain sera réaménagé et équipé : installations d'une cabane à outil et d'une citerne de récupération

1. Le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) définit l'atténuation comme l'ensemble des mesures qui conduisent à une réduction des émissions de gaz à effet de serre (meilleure efficacité énergétique, utilisation d'énergies renouvelables), ou l'absorption du CO₂ à l'aide de puits qui piègent le carbone dans la matière vivante (plantation d'arbres). Les émissions des gaz à effet de serre sont classées en trois catégories appelées scope.

Scope 1 : les émissions directes des secteurs d'activités.

Scope 2 : émissions indirectes des secteurs liées à leur consommation d'électricité et de chaleur.

Scope 3 : Les émissions induites par les acteurs et les activités du territoire (par exemple : les émissions générées pour la production d'un bien en dehors du territoire).

2. L'adaptation aux changements climatiques est définie par le GIEC comme la démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences. L'objectif est de limiter les effets préjudiciables et d'exploiter les effets bénéfiques (par exemple, la gestion des risques aux inondations ou l'augmentation des îlots de fraîcheur).



> Auderghem : photo aérienne du futur potager Saint-Anne

d'eau de pluie, bacs à compost, serre et hôtel à insectes, bacs potager accessible aux PMR. Un système de suivi des récoltes sera assuré afin d'estimer les quantités de légumes produites. L'attribution des parcelles est prévue courant 2021.

> Contact et Infos :

Quentin Stevenart, responsable du service Espaces publics, qstevenart@auderghem.brussels

Berchem-Sainte-Agathe – Etudes et travaux d'aménagement d'un verger et d'une promenade fleurie dans la rue des Fleuristes

Ce projet a pour objet l'amélioration de la qualité écologique d'un terrain communal par la création d'un verger. Le terrain se présente actuellement sous la forme d'une pelouse jouxtant un petit bois. Le projet envisage le réaménagement des deux parties : la pelouse deviendra un verger dans lequel sera intégrée une promenade fleurie et la zone boisée sera agrémenté d'un espace de repos ombragé propice à la détente et aux échanges conviviaux à l'abri de la chaleur. Une mare sera également aménagée sur le terrain, ainsi qu'un système permettant la récupération des eaux de pluie. Le projet contribue à la lutte contre les îlots de chaleur en ville et à l'amélioration de la biodiversité par le renforcement des maillages vert et bleu.

> Contact et Infos :

Véronique Dufour, Coordinatrice Développement Durable, vdufour@berchem.brussels



> Berchem-Sainte-Agathe : vue aérienne du futur verger dans la rue des Fleuristes

Woluwe-Saint-Pierre – Accompagnement de proximité pour les demandes de projets d'aménagements en espace public et semi-public

Les demandes citoyennes et d'institutions diverses, communales ou non (crèches, écoles, maisons de repos, etc.) abondent et s'amplifient depuis 2 ou 3 ans, que ce soit spontanément, ou via le succès des appels à projets régionaux qui soutiennent ces dynamiques. La collaboration entre les demandeurs et l'administration pourrait être améliorée. Autant l'enthousiasme parmi les employés et les politiques est palpable, autant le manque de ressources humaines dans les départements concernés et le manque de procédures pour le cheminement des demandes représentent des obstacles importants, de nature à ralentir un certain nombre de projets positifs. Ce projet a pour objectif de mettre en place, au niveau communal, un accompagnement de proximité favorisant les initiatives de demandes d'aménagements (principalement d'agriculture urbaine) en espace public et semi-public. La commune souhaite créer un poste de « Facilitateur Agriculture Urbaine ». Celui-ci permettra d'accompagner de près les citoyens et acteurs du territoire en vue d'un aboutissement concret de leurs projets en bonne cohérence avec les règles de gestion urbaine et environnementale.

> Contact et Infos :

[Bénédicte Pauly, Coordinatrice DD,](mailto:bpauly@woluwe1150.be)
bpauly@woluwe1150.be

CPAS Schaerbeek – Croque ta nature

« Croque ta nature » est une balade entre ruche et forêt qui invite à découvrir, par le goût, la nature et l'environnement qui nous entourent. Le projet part de constats et de besoins locaux : « les jeunes du quartier Dailly ont un accès limité à la nature qui est très souvent perçue comme quelque chose de sale ou de désagréable », « Le contact avec la nature est peu présent voire inexistant dans le quotidien des bénéficiaires. C'est souvent le cas aussi pour les résidents de la maison de repos dont les déplacements sont limités ». Le jury a apprécié ce projet multiforme, autour de l'apiculture et d'un programme d'activités de sensibilisation et de découverte de la nature par le goût, pour sa dynamique transversale, inclusive et intergénérationnelle mais aussi pour ses objectifs de sensibilisation à l'alimentation durable à destination des jeunes du quartier Dailly, des bénéficiaires du CPAS

de Schaerbeek et des résidents de la maison de repos.

> Contact et Infos :

[Pierre-Benoît Sepulchre, Conseiller,](mailto:pierre-benoit.sepulchre@cpas-schaerbeek.brussels)
pierre-benoit.sepulchre@cpas-schaerbeek.brussels

THÉMATIQUE ZÉRO DÉCHET

7 projets ont été soumis aux membres du jury qui se sont réunis le 24 septembre. 4 dossiers ont été retenus. Voici une courte présentation de ces lauréats.

Jette/ Koekelberg/ Ganshoren/ Berchem-Sainte-Agathe – Etude et début de la mise en œuvre d'une ressourcerie sociale du Nord-ouest

Un projet ambitieux de mise en place d'une ressourcerie sociale dans le nord-ouest de Bruxelles. Quatre communes mutualisent leurs moyens et leurs ambitions : Berchem-Sainte-Agathe, Ganshoren, Jette et Koekelberg, en collaboration avec leurs CPAS, proposent de créer un service permanent, et à long terme, dédié au réemploi et au zéro déchet, mais aussi à la réinsertion socioprofessionnelle, à la sensibilisation citoyenne et aux rencontres entre citoyens, tout en collaborant avec les acteurs locaux (associations, entreprises par exemple d'économie sociale, écoles, CPAS, etc.). Le subside demandé porte sur la première étape du projet : l'étude de faisabilité qui permettra d'analyser en profondeur la problématique. Un coordinateur à mi-temps sera engagé pour ce faire et une expertise extérieure sera également recrutée.

> Contact et Infos :

[Coralie Meeus, Responsable du service Développement durable-Environnement,](mailto:cmees@jette.irisnet.be)
cmees@jette.irisnet.be

Watermael-Boitsfort – Création d'une recyclerie participative et solidaire

L'objectif du projet est de créer une halle dédiée au zéro déchet, participative, collaborative et inclusive. Ses activités, comme la revalorisation de meubles et d'objets du quotidien, se feront dans une perspective de formation et d'insertion sociale et professionnelle.

L'ASBL veillera aussi à renforcer et à amplifier les initiatives citoyennes et associatives de revalorisation dans le domaine du textile, du petit électro et des vélos par la mutualisation

d'outils, d'équipements et d'espaces de vente. Une attention particulière sera portée à l'accès démocratique aux biens en collaborant avec des organismes tiers (CPAS) via des chèques ameublement et/ou en proposant 3 tarifs (tarif social, tarif solidarité et tarif normal)

> Contact et Infos :

Lola SMETS, Coordinatrice du service Transition – développement durable, 02 674.75.80, lsmets@wb1170.brussels

Schaerbeek – Mieux valoriser et composter les déchets dans les parcs

Schaerbeek propose un projet de tri et de compostage dans les parcs publics, qui inclut un large aspect communication (vers les citoyens et en interne) et met en place un plan de formation des agents communaux du Service Propreté et Espaces verts.

11 sites de compostage seront installés dans les parcs et espaces verts, pour permettre à la commune et aux citoyens de valoriser localement leurs déchets verts et organiques.

Au terme du projet, 150 citoyens utiliseront un compost partagé avec l'administration. Onze tonnes de compost par an seront produites. La collaboration avec des associations de quartier, la mise à disposition de déchets communaux fortement carbonés (broyat de taille ou sciure vierge de la menuiserie) et la gestion partagée devraient faciliter le bon entretien des composts et l'implication des habitants.

> Contact et infos :

Laetitia Gilot, Gestionnaire tri et valorisation déchets, lgilot@schaerbeek.irisnet.be

CPAS Bruxelles-Ville – De l'eau sans plastique

Ce projet a pour objectif de rendre le CPAS de la Ville de Bruxelles exemplaire en matière de prévention et de réduction des déchets qu'il produit. Il propose de promouvoir la consommation d'eau de ville, via l'installation de fontaines d'eau sans repose gobelets dans les différents étages du bâtiment de l'administration générale et dans le bâtiment du département formation, ce qui va réduire la production de déchets plastiques, par l'arrêt de l'utilisation des gobelets jetables et de l'achat de bouteilles d'eau en plastique. Un service de nettoyage de la vaisselle réutilisable sera mis en place afin de limiter l'impact sur l'équipe de nettoyage. Pour ce faire, une personne sous contrat article 60 sera engagée.

> Contact et Infos :

Sonia Iacono, Chargée de projets Agenda 21, sonia.iacono@cpasbxl.brussels

THÉMATIQUE VILLE-NATURE

14 projets ont été soumis au jury qui s'est déroulé le 23 septembre. 12 projets ont été retenus dans cette catégorie. Voici les lauréats et une courte description de chacun d'entre eux :

Berchem-Sainte-Agathe - Une gestion partagée des intérieurs d'îlot - Notre îlot nature

Ce projet vise l'amélioration de la qualité de la nature dans deux intérieurs d'îlots de la commune avec pour objectif l'amélioration du maillage vert et l'augmentation de la biodiversité. La démarche se veut également participative et collaborative et vise à créer une dynamique d'îlot. Sur base des expertises effectuées par Natagora asbl et de la validation par le comité de pilotage, différents types de travaux seront planifiés : plantation d'espèces indigènes (arbres, haies, arbustes, plantes, fleurs), creusement et aménagement de mares, aménagements favorables à la biodiversité (buttes, tas de bois, etc.), mise en gestion différenciée de certaines zones (par ex : prairies fleuries), travaux de désimpermeabilisation (enlèvement de pavés, suppression de dalles de béton, etc.), abattages, etc.

> Contact et Infos :

Véronique Dufour, vdufour@berchem.brussels

Forest - Végétalab, une pépinière communale au service de la végétalisation de la ville

L'objectif de Végétalab est de développer une production locale et écologique de plantes sauvages ayant un intérêt pour la biodiversité à destination des espaces publics forestois, qu'ils soient gérés par le service des espaces verts, les citoyens, les associations ou encore les commerçants. Au-delà de la production de plantes, la pépinière est aussi un lieu de rencontres, d'échanges et d'accompagnements des dynamiques de végétalisation de la ville présentes sur le territoire communal. Ce projet de pépinière communale a été co-créé dans le cadre d'un projet de recherche action participative sur la végétalisation de la ville (PETAL), financé par

Innoviris, et réunissant un consortium de 6 partenaires (Commune de Forest, Bruxelles Environnement, la ferme Nos Piliers, Bruxelles Mobilité, Apis Bruoc Sella et l'Institut Redouté Peiffer). Ce financement a permis d'installer les infrastructures de la pépinière et de lancer une première production en mai 2019. En septembre 2019, 5.000 plantes étaient produites, prêtes à être installées dans l'espace

Le plan Arbre sera construit selon le phasage suivant : mise à jour des données existantes et amélioration qualitative du Cadastre des Arbres, réalisation d'un Plan Arbre communal avec l'aide du Cadastre des Arbres mis à jour et adapté aux nouveaux besoins, mise en œuvre et pérennisation du Plan Arbre .

Les premières réalisations de projets de plantation d'arbres issues du Plan Arbres sont



> Schaerbeek : réaménagement de la rue Jacques Rayé

public forestois. A l'aide de ce nouveau subside, la commune souhaite poursuivre et amplifier le développement de la pépinière et l'inscrire de manière pérenne dans les pratiques locales en travaillant sur le choix des plantes à produire en collaboration étroite avec les services des espaces verts et de l'eau (pour les jardins de pluie), travailler sur l'"eautonomie" de la pépinière et développer l'accueil du public (dans une perspective d'apprentissages et d'échanges de savoirs).

> Contact et Infos :

Judith Charlier, Eco-conseillère - service Développement Durable,
jcharlier@forest.brussels

Jette – Le Plan Arbres

Le projet vise à lutter contre le réchauffement climatique et à améliorer la qualité de l'air par un accroissement très significatif de la présence d'arbres dans le paysage urbain jettois afin de réduire l'impact des épisodes caniculaires et de développer la biodiversité.

prévues à partir de 2023.

> Contact et Infos :

Pascal Bel, Paysagiste,
pbel@jette.irisnet.be

Saint-Gilles – L'habitat vivant à Saint-Gilles

Ce projet vise à promouvoir l'habitat vivant (living building) et la biodiversité urbaine, via une campagne de sensibilisation (citoyens, architectes, ouvriers, ...) et des aménagements pratiques (trous de boulin, corniches, ...). Habitat Vivant a pour but de protéger et de promouvoir la faune cavernicole : moineaux, martinets, abeilles solitaires, chauves-souris, étourneaux, etc. La campagne de sensibilisation se déclinera sous une multitude d'actions : cahier des solutions pour l'habitat vivant, flyer général de sensibilisation, kit de communication permettant de tenir des stands, cycles d'ateliers, soirée débats, balades, etc. En parallèle, des actions concrètes avec divers publics cibles se mettront en place.

> Contact et Infos :

Elisa Ruwet, Gestionnaire de projets – Développement Durable & Bien-Être Animal, eruwet@stgilles.brussels

Woluwe-Saint-Pierre - Détermination de l'indice de canopée et plan d'actions pour préserver et développer le patrimoine arboré communal

La commune entend préserver le patrimoine naturel de son territoire et le renforcer en végétalisant davantage l'espace urbain. Pour cela, la commune va se doter d'un plan canopée, dont l'objectif est d'offrir aux citoyens la possibilité de vivre dans une ville en symbiose avec la nature : agréable, fraîche et respirable. La définition détaillée que fera Woluwe-Saint-Pierre de sa canopée dépendra fortement des objectifs qui seront fixés et de leur hiérarchisation. Les principales étapes de ce projet sont le lancement public de l'étude (une journée de l'arbre), l'état des lieux (cartographie des espaces verts publics et privés, mise en évidence des îlots de chaleur), un plan d'action (avec deux volets principaux : des actions de préservation du patrimoine arboré et des actions de développement de l'indice de canopée) et le monitoring (pour effectuer l'évolution de l'indice de canopée).

> Contact et Infos :

Delphine Sacré, Responsable permis d'environnement, dsacre@woluwe1150.be

Forest - Good Water - gestion rationnelle de l'eau et maillage citerne

Les Communes sont de gros consommateurs d'eau potable pour des tâches qui ne nécessitent pas une eau de cette qualité, telles que l'arrosage des espaces verts ou le nettoyage des voiries. Ce projet se concentrera sur les consommations de l'administration communale et du CPAS afin de les rendre plus vertueuses et exemplaires. Il vise à étudier les usages et les consommations pour mettre en œuvre des solutions alternatives et durables de gestion de l'eau (une utilisation rationnelle de l'eau potable et des infrastructures pour l'utilisation de l'eau non potable), à promouvoir une utilisation rationnelle et durable de l'eau potable et à promouvoir les comportements et les équipements utilisant de l'eau non potable.

> Contact et Infos :

Magali Da Cruz, Conseillère eau, mdacruz@forest.brussels

CPAS Berchem-Sainte-Agathe - Récupération de l'eau de pluie des bâtiments du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe

L'objectif du projet est de diminuer l'impact écologique du CPAS en renforçant la capacité de ses bâtiments à récolter de l'eau de pluie par l'installation de citernes de récolte d'eau et/ou de pompes dans plusieurs bâtiments. L'eau récoltée servira notamment à l'arrosage des potagers, des parcs et du jardin, ainsi qu'au nettoyage des sols extérieurs.

Ce projet travaillera également à la sensibilisation des usagers du CPAS (enfants, personnes handicapées, personnes âgées), des résidents de la maison de repos du Val des Fleurs, des membres du personnel (service technique et de nettoyage, etc.). Le soutien de l'ecoteam sera sollicité pour cette phase (organisation d'ateliers, panneaux explicatifs, etc.).

> Contact et Infos :

Sébastien Van Daele, Coordinateur Pôle alimentation durable, svandaele@cpas-ocmwberchem.brussels

Berchem-Sainte-Agathe - Chemin d'eau du Cognassier : Etude et travaux d'aménagement de la liaison au Kattebroek

Le Chemin d'Eau du Cognassier avait été conçu pour infiltrer les eaux de pluie, mais force est de constater de nombreux débordements

Annexe 1 – Situation



> Berchem-Sainte-Agathe : Etude et travaux d'aménagement de la liaison au Kattebroek

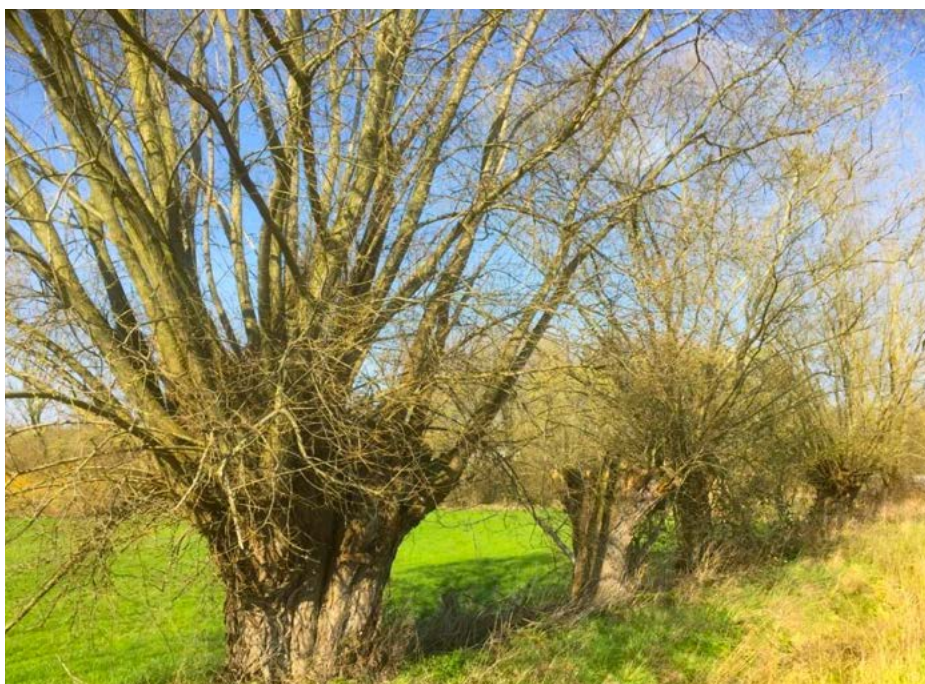
vers l'égout de la rue du Cerisier. L'objet du projet est d'augmenter la capacité d'infiltration du dispositif en prolongeant la noue rue de Dilbeek jusqu'au Kattebroek. Ce projet s'inscrit également dans un contexte de solidarité de bassin versant : les aménagements réalisés en amont bénéficieront aussi aux habitants de l'aval, recadrant la démarche dans un contexte plus large que le seul contexte communal. En outre, le projet intègre la sensibilisation des habitants et construit des partenariats associatifs dès le début de la dynamique.

> Contact et Infos :

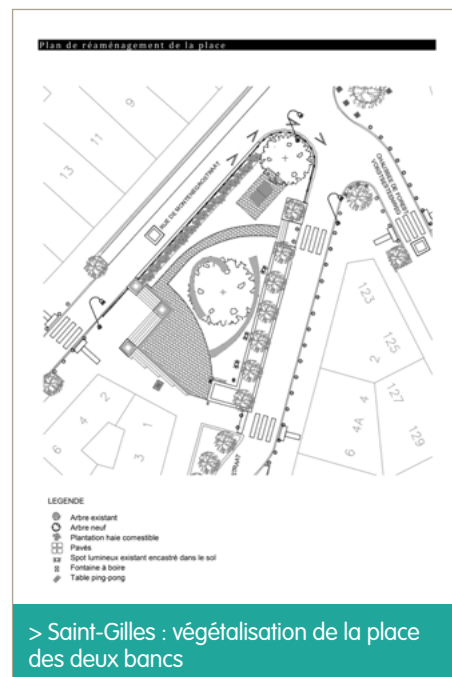
Joël Guillaume, Département Affaires techniques – Service Espace public, joillaume@berchem.brussels

Ganshoren - Valorisation écologique du Vallon du Molenbeek

Le Vallon du Molenbeek, site classé en 2010, représente un enjeu écologique important. Dans l'attente d'un plan de gestion, ce projet de valorisation écologique vise à redéployer l'alliance verte et bleue en mettant en place un état des lieux, des analyses, des petits travaux, des suggestions d'aménagements et de l'expertise qui pourront alimenter la gestion future. Un des objectifs finaux, serait de classer le site en zone Natura 2000, sous la directive Habitat, au vu de l'intérêt biologique d'une telle zone humide, c'est-à-dire l'insertion dans le



> Ganshoren : Valorisation écologique du Vallon du Molenbeek



> Saint-Gilles : végétalisation de la place des deux bancs

complexe « zone boisée et zone humide de la vallée du Molenbeek » de la Zone Spéciale de Conservation III.

> Contact et Infos :

Aurélien Linclau, Coordinateur Agenda 21, alinclau@ganshoren.brussels

Saint-Gilles - Ici la nature voyage, rue nature.bienvenue !

« Ici la nature voyage ! Rue nature.bienvenue » a pour objectif de répondre à l'évolution actuelle des villes allant vers une plus grande intégration de la nature et le retour de la biodiversité au sein de ses quartiers. Le projet vise la végétalisation intensive de plusieurs rues de Saint-Gilles en vue d'y créer des "couloirs naturels" permettant à la faune (abeilles, papillons, autres insectes, oiseaux) de voyager entre des zones vertes (des parcs et îlots végétalisés). En plus de servir de couloir de transit entre deux zones vertes, ces rues apporteront gîtes et couverts par la création de bandes nourricières et la pose de nichoirs (pour insectes et oiseaux). Ces rues végétalisées seront symboliquement renommées en "rue nature bienvenue".

> Contact et Infos :

Nicodème Lonfils, Chargé du projet Saintgilliculteurs, Cellule de végétalisation urbaine, nlonfils@stgilles.brussels



> Saint-Gilles : végétalisation de la place des deux bancs

Saint-Gilles – Végétalisation de la Place des deux bancs

La place est actuellement un grand espace vide sous exploité, où le soleil tape fort par beau temps. La plaine de jeux n'est pas vraiment utilisée par les habitants suite à de nombreuses blessures d'enfants sur le sol très abrasif. Les bancs tels que placés actuellement ne favorisent pas le contact social et coupent l'espace tout en ne délimitant pas de zones claires. Les objectifs du projet sont de réintroduire de la nature, en collaboration avec les habitants et associations, dans un quartier caractérisé par la densité de population la plus élevée de la Région, et de renforcer des démarches de réaménagement déjà entreprises par Beliris. Concrètement, il s'agit de réaménager une placette de 400 m² en y intégrant des arbres, des haies et des arbustes fruitiers et un sol perméable. Le réaménagement permettra de désengorger la place Bethléem saturée tout en offrant un lieu de partage, de cohésion sociale et de fraîcheur.

> Contact et Infos :

Christophe Fetter, Responsable des voiries du service Espace Public, cfetter@stgilles.brussels

Schaerbeek - Réaménagement de la rue Jacques Rayé et du Square Maurane

Cette rue n'a subi aucun réaménagement majeur depuis sa création, début des années 1900, seules quelques réparations locales des trottoirs ou de la chaussée ont été effectuées. Le projet de réaménagement a été pensé pour améliorer la résilience du quartier et le

rendre plus durable en intégrant : les éléments de déminéralisation, l'amélioration de la gestion des eaux de pluie, une végétalisation importante du quartier, la création d'une zone de rencontre, la limitation du trafic de transit et la mobilité douce. Un volet participation citoyenne fort est également mis en place pour permettre aux riverains et usagers de se réapproprier leur quartier, et de participer à la mutation de cet îlot urbain. Il s'agit d'un projet pilote dont le modèle est destiné à être reproduit dans les projets futurs de réaménagements d'espaces publics. 📍

> Contact et Infos :

Xavier Bourguignon, Chef de service - Bureau d'étude Voirie, xbourguignon@schaerbeek.be



> Schaerbeek : réaménagement de la rue Jacques Rayé

VILCO - LA VILLE COLLABORATIVE : TROIS ANS DE RECHERCHE POUR INSPIRER UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Brulocalis a assuré pendant trois ans (de mars 2017 à mai 2020), la coordination d'un projet Innoviris appelé VILCO – Ville Collaborative. Cette recherche action participative rassemblait cinq partenaires : Brulocalis, Bruxelles Environnement, la Fondation pour les Générations Futures, Think tank sur la participation citoyenne, Strategic Design Scenarios, laboratoire d'innovation publique par le design et 21 Solutions, bureau de conseil et d'accompagnement d'acteurs publics, privés et associatifs.

CONSTRUIRE LA VILLE DE DEMAIN AVEC LES CITOYENS

La collaboration entre pouvoirs publics et groupes de citoyens était le questionnement central de cette recherche : « Comment pouvoirs locaux et collectifs citoyens peuvent-ils mieux collaborer ? » avec cette piste de

travail sous-jacente : « La gouvernance de la ville de demain se fera-t-elle avec les citoyens plutôt que pour les citoyens ? »

CINQ LIVING LABS

VILCO se caractérisait par un processus de production collectif des connaissances. Les acteurs du projet sont des co-chercheurs et constituent des living labs, qui sont autant de terrains d'explorations, d'expertises et d'expérimentation. Chaque living lab regroupe une autorité publique (commune ou région) et des initiatives citoyennes (Ville en Transition, Quartiers Durables Citoyens). Les cinq living labs de VILCO ont permis de tester de nouvelles manières de collaborer mais aussi d'améliorer les dispositifs, de créer des outils et d'ébaucher des réponses aux questionnements de départ.

Quatre communes (Uccle, Watermael-Boitsfort, Etterbeek, la Ville de Bruxelles) et de nombreuses initiatives citoyennes locales en ont été les acteurs de terrain. Les expérimentations ont démontré l'intérêt de collaborer mais aussi, et surtout, que cela était possible et pouvait être générateur de d'innovations.

Après trois ans, l'étude s'est achevée en mai 2020. Le partenariat a dressé le bilan des collaborations et des expérimentations dans une publication. Elle est le fruit humble et modeste de la recherche action participative. C'est un aperçu de ce que le projet a découvert et produit pendant trois années de co-recherche. Vous y trouverez des réflexions, des observations, le récit des expérimentations, les six conseils VILCO.

Ce dossier du Moniteur vous propose un teaser sous la forme d'une synthèse des 116 pages que comporte la brochure. Celle-ci est disponible gratuitement (en Français et en Néerlandais) en téléchargement sur le site consacré au projet : <http://vilco.brussels/>



LES SIX CONSEILS DE VILCO POUR MIEUX COLLABORER

Pendant trois ans, VILCO a récolté informations, observations, commentaires et conseils au travers d'une quinzaine d'expérimentations et d'une étude préparatoire. Le travail de terrain et l'état des lieux se sont enrichis de la lecture et de la prise de recul apportés par une expertise extérieure (Thomas Delahais et Cherifa Oudghiri, - Quadrant Conseils, Amélie Pierre - Unamur et Bernard Petre - Synergies-Actions) qui a évalué les résultats de l'étude et posé la question essentielle : *Que retenir de VILCO ?*

Forts de ces regards extérieurs, nous avons essayé de traduire la masse de connaissances, d'enseignements et essayé de les synthétiser en conseils utiles pour ceux et celles qui veulent mettre en œuvre des processus similaires sur leur territoire.

Ces six conseils sont un résumé de trois ans de travail. Ils sont un b.a.-ba de la collaboration entre initiatives citoyennes et administrations locales.

1. Construire une relation de confiance
2. Du concret !
3. Soigner les conditions de la collaboration
4. Sortons de nos postures et de nos schémas habituels
5. Soyons inclusifs
6. Le tiers de confiance : si nécessaire, faites-vous aider

Mais attention, ces six conseils ont aussi leurs limites... Il n'existe pas de recette toute faite à reproduire telle quelle. Ils sont là pour vous inspirer, indiquent quelques balises et dressent un cadre. Avant de les mettre en œuvre dans votre processus de collaboration, ils doivent être adaptés au contexte, aux acteurs et aux réalités locales. Prenez le temps de co-construire du sur-mesure !

CONSEIL N° 1 : « CONSTRUIRE UNE RELATION DE CONFIANCE »

« La confiance est indispensable dans les affaires », dit-on. Certains y associent des principes pour l'instaurer ou la réinstaurer : fédérer autour d'une identité commune et partagée, associer aux décisions, respecter ses engagements, promouvoir la transparence, etc. Autant de conseils qui proviennent du monde de l'entreprise et qui pourraient être adaptés pour créer une confiance (voire une collaboration) inter-organisationnelle entre pouvoirs publics et initiatives citoyennes.

Le terrain de la collaboration n'est ni vierge ni neutre. De plus, il ne suffit pas de décréter que la confiance est indispensable pour qu'elle s'instaure entre deux entités qui se rencontrent... qui plus est en ces temps de défiance envers le politique. Les citoyens

ignorent beaucoup du fonctionnement d'une Commune, des obligations légales, des règles de commandes ou de marchés publics, du parcours administratif de leurs demandes, etc. Le temps administratif est jugé, par nombre de citoyens, lent et peu en phase avec la volonté de faire des choses. « *Échevins, administrations et mouvements citoyens ont des rapports au temps assez différents. Une partie des turbulences vient vraisemblablement de ce rapport différent au temps* » (Bernard Petre).

La commune quant à elle voit les citoyens comme des administrés pas nécessairement légitimes pour participer à la gestion de la chose publique ou à la prise de décision et rarement comme des partenaires naturels avec lesquels elle peut travailler. Le positionnement est asymétrique entre une autorité qui gère et décide et des citoyens qui votent, mais ne sont pas associés plus avant à la chose publique. Enfin, les demandes parfois vindicatives des citoyens sont jugées comme agressives ou partisans et peuvent être source d'une certaine réticence à la collaboration de la part de la Commune. Les deux mondes ne se connaissent pas ou peu. Ils se croisent,



© Consortium VILCO

s'affrontent parfois, mais ne collaborent pas spontanément. L'expérience VILCO nous a montré qu'il était possible de mettre en place des dispositifs de collaborations simples qui permettent de changer le mode habituel de relation avec comme bénéfices premiers : une confiance, un respect mutuel, une créativité et un esprit d'entreprendre en commun accrus ainsi qu'une reconnaissance de l'expertise et de la motivation de l'autre.

CONSEIL N° 2 : « DU CONCRET ! »

Collaborer pour voir des résultats

Sans surprise, si le citoyen s'engage... il veut aboutir à du concret, à du changement pour lui, pour le quartier ! De même, les autorités locales veulent avancer dans la réalisation de leur programme, de leurs projets. Ne doutons pas de l'un ni de l'autre, partons du principe que chacun veut améliorer le bien-être, le vivre ensemble, le quartier. Et que tout le monde veut du concret !

Une enquête menée en Wallonie, en 2017, (*Enquête sur la participation qu'a le citoyen/l'usager des villes et communes aujourd'hui*) relève qu'une personne sur quatre souhaiterait participer à la vie communale. Les résultats ne devraient pas être foncièrement différents à Bruxelles.

Le réservoir potentiel d'énergies est bien présent. Les temps sont mûrs pour de nouveaux modèles de gouvernance qui impliquent les citoyens et leur énergie créative.

CONSEIL N° 3 : « SOIGNER LES CONDITIONS DE LA COLLABORATION »

Pour instaurer la confiance, permettre le changement de posture souhaité, l'atmosphère dans laquelle se déroulent les interactions est plus déterminante qu'on ne le croit. Les enjeux sont certes importants. Mais les conditions dans lesquelles les échanges se déroulent sont loin d'être accessoires.

VILCO a donc porté une attention particulière au caractère convivial des moments de

collaboration (local adapté, snacks et boissons proposés, musique, moments d'échange informels), en prévoyant des animations adéquates pour avancer (création d'outils VILCO) et en tenant compte des disponibilités des multiples co-chercheurs.

« C'est là le troisième élément expliquant les réussites de l'expérience VILCO : pouvoir travailler de manière ludique, dans un environnement agréable, hors du cadre institutionnel et de tout formalisme administratif potentiellement contraignant. Avec son attention aux conditions de la collaboration, l'équipe a permis d'allumer un troisième moteur à la participation : aux motifs utilitaristes et à la satisfaction de voir des débouchés concrets, s'ajoute ainsi le plaisir de se retrouver et collaborer, et ce malgré le poids (en temps passé, en charge mentale...) que représente VILCO, notamment pour les citoyens » (Quadrant Conseil).

CONSEIL N° 4 : SORTONS DE NOS POSTURES ET DE NOS SCHÉMAS HABITUELS

Se rencontrer pour dépasser ensemble les préjugés

Difficile de changer de posture si chacun reste attaché à ses idées reçues. Pour changer de



© Consortium VILCO

point de vue, rien de tel qu'une rencontre entre les différents acteurs voir, pour un temps limité, se « mettre à la place de l'autre ». À cet égard l'expérimentation sur la visite des coulisses de l'administration communale a rencontré beaucoup de succès. L'outillothèque VILCO propose également une série d'outils pour favoriser ce rapprochement.

Proposer des moments communs de créativité, de recherche de solutions et d'améliorations a également permis à chacun d'adopter une vision de l'autre plus positive, plus reconnaissante de ses compétences et de ses capacités.

CONSEIL N° 5 : SOYONS INCLUSIFS

Comme tout projet, VILCO a ses points forts et ses limites. L'une d'entre elles est assumée : les collectifs citoyens partenaires étaient connus pour être déjà très actifs et

avec une certaine ancienneté (puisque le but était entre autres de pouvoir analyser les pratiques de collaboration existantes). Les citoyens participants étaient donc fort enclins à prendre part au parcours de collaboration avec les administrations. À l'analyse, aucun des 5 livings labs de VILCO (Bruxelles-Ville, Etterbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort et Bruxelles Environnement) n'intégrait de manière significative des citoyens issus de populations plus fragiles.

Dans son rapport, la socio-anthropologue Amélie Pierre, souligne la tension entre l'aspiration des co-chercheurs de VILCO à servir l'intérêt général et le constat du peu de diversité au sein des Living labs qui participent à l'étude.

En effet, bien que chacun se sente mû par l'intérêt général, le manque de diversité au sein des acteurs en présence ne peut être garant de représenter effectivement cet intérêt général, vu comme la somme des intérêts particuliers, car tous les intérêts particuliers ne sont pas représentés et ne peuvent donc pas s'exprimer (les PMR, les allochtones, les SDF, les migrants,...).

L'inclusion est donc d'une importance cruciale, notamment lorsqu'il s'agit de légitimer certains processus tels que les budgets participatifs, les assemblées de quartiers ou autres espaces de concertation portés par les pouvoirs publics, ou les espaces plus informels. Nous pensons qu'il est indispensable, avant de mettre en place un espace de collaboration, de se poser ces questions et d'identifier des pistes pour élargir la représentativité citoyenne et favoriser une plus large inclusion des citoyens à ces processus.

Quelques pistes d'inclusion à destination des Communes

Soutenir l'inclusion en passant par des relais locaux, en impliquant plusieurs services de l'administration, en variant les thématiques et modes de communication.

Outre l'aide aux collectifs citoyens pour appliquer les conseils proposés



© Consortium VILCO

précédemment, la Commune doit veiller à ne pas travailler uniquement avec les groupes les plus « pros » qui s'adressent spontanément à elle.

Il faut aussi encourager la collaboration avec les citoyens qui sont moins enclins à s'auto-organiser et à porter un projet. Cela passe par exemple par des collaborations avec des structures qui quadrillent au quotidien des quartiers abritant des populations plus fragiles.

Attention cependant à ne pas transformer la participation des citoyens en la participation des permanents qui animent ces structures... Les permanents sont là pour « aider à », pas pour se « substituer en ».

Instituer une collaboration entre services de l'administration : certains ont une expérience avérée par rapport à certains publics cibles tels que les CPAS, Services Enseignements, Sport et culture, Jeunesse, ASBL locales, etc.

Adapter les modes de communication, de débats, de réflexion, de créativité aux publics que l'on veut inclure.

En fonction des sujets traités, les publics exclus peuvent fortement varier. Si l'inclusion est clé, alors mieux vaut chercher à travailler sur des sujets qui intéressent le plus grand nombre... plutôt que de tenter de faire venir le plus grand nombre sur votre sujet de prédilection...

Ces quelques exemples ne sont pas des recettes miracles en matière d'inclusion dans les dynamiques de collaboration citoyens-communes, mais renforcent l'idée que chacun a sa part d'ouverture et de créativité à déployer pour faire avancer les choses.

CONSEIL N° 6 : LE TIERS DE CONFIANCE : SI NÉCESSAIRE, FAITES-VOUS AIDER

Un des enseignements clés de VILCO est le rôle central et primordial du *Tiers de confiance*. Cet acteur combine deux rôles fondamentaux qui doivent, d'une manière ou d'une autre, être assurés pour que se développe une collaboration harmonieuse :

- Rôle d'animateur/facilitateur garant de l'équité, qui veille à la bienveillance des échanges, la distribution équitable de la parole et une certaine forme de neutralité et d'arbitrage (au sens sportif). Ce rôle requiert en particulier un savoir-être relationnel.
- Rôle d'appui méthodologique qui conçoit et propose des méthodes de travail, des techniques interactives, des outils spécifiques, etc. pour atteindre les objectifs

fixés (moments de créativité, rencontres-découvertes, diagnostic partagé, échanges, etc.). Ce rôle requiert en particulier un savoir-faire technique.

L'acteur tiers apporte une certaine neutralité dans l'échange. C'est avant tout un rôle qu'une personne va prendre, celui de se dédier au groupe et de s'engager à le faire évoluer, en créant un climat de confiance et en s'assurant que chacun soit respecté et prenne une place, dans un souci d'équité. Il ne prendra en aucun cas parti pour l'un ou l'autre acteur mais il aidera les membres à reformuler leurs besoins et perceptions afin d'en améliorer la compréhension par chacun. Aussi, en tant que personne, l'acteur tiers ayant son propre bagage, peut apporter un regard extérieur et une prise de recul sur les processus en cours, ce qui peut s'avérer enrichissant. Il pose aussi un cadre sécurisé d'échange et d'apprentissage.

LES EXPÉRIMENTATIONS VILCO

Pour VILCO, les expérimentations consistent à faire la preuve du concept par la construction d'un dispositif qui permet de valider ou invalider, avec les utilisateurs, le concept du produit/ service et d'éprouver la pertinence de la solution. Cette Recherche Action a généré de nombreuses formes expérimentations : scénarios prospectifs, simulation/ maquette, pilote/ prototype. L'intégralité de celles-ci est disponible sur le site vilco.brussels.

Pour le Trait d'Union nous vous en présentons deux : la création d'un marché local à Watermael-Boitsfort et le partage des espaces sous-utilisés à la Ville de Bruxelles.

EXPÉRIMENTATION N° 1 - COLLABORER POUR CO-CRÉER UN ÉVÈNEMENT LOCAL

Les événements sur lesquels autorités publiques et collectifs citoyens sont amenés à collaborer sont plus courants qu'on ne le pense : brocantes, carnaval, Repair café, fêtes de quartier, etc.

Or, trop souvent, le projet est imaginé et conçu sans que les associations et/ou l'administration ne se consultent en amont. À un stade avancé des préparatifs, il est parfois déjà trop tard pour commencer à « accorder les violons », certaines contraintes n'ayant pas été prises en compte de part et d'autre. VILCO s'est donc fixé pour objectifs d'observer les bénéfices potentiels d'échanges à un stade plus précoce du montage d'un événement et aussi d'explorer par ce biais les manières de co-construire et de co-porter des projets. Pour éviter de se limiter à une réflexion purement théorique, les co-chercheurs ont décidé de travailler sur le cas concret de la mise sur pied d'un marché populaire dans le quartier Archiducs. Deux éditions pilotes du marché dit « populaire » avaient déjà été organisées en juin 2018 et 2019.

Essentiellement portées par le collectif QDC Logis-Floréal et les commerçants du quartier, elles avaient rencontré un franc succès auprès des riverains. À tel point que ceux-ci demandaient à présent de pérenniser l'activité et de mettre sur pied un marché régulier sur l'avenue des Archiducs.

Au même moment, la Commune consciente des besoins qu'allait générer l'arrivée de nouveaux habitants dans le quartier (construction de complexes de logements moyens et sociaux en cours) et soucieuse de revitaliser les commerces dans cette zone, inscrivait déjà dans sa déclaration de politique générale le désir d'analyser « l'opportunité d'organiser un marché au Logis-Floréal ».

Collectifs citoyens et acteurs communaux se rencontrent à plusieurs reprises

Les contours du futur marché ont été dessinés lors de la première rencontre. Pour les aspects techniques, logistiques et pratiques, les participants de l'atelier ont vite pris conscience de la nécessité d'élargir le cercle de discussion pour intégrer le service Vie économique, les commerçants et d'autres collectifs citoyens actifs dans le quartier. La réunion suivante s'est donc déroulée en présence d'un cercle élargi. À l'ordre du jour, des questions très concrètes d'ordre technique (*Qui fournit l'électricité ?*) et logistique (*Qui se charge de l'installation et du démontage du marché ? Où sera stocké le matériel ?*) mais aussi sanitaire et commercial (*Quels critères de sélection pour les exposants ? Les habitants du quartier peuvent-ils également vendre leur propre production ?*).

Le troisième atelier a été organisé, au tout début de mars 2020, en présence des trois échevins dont les compétences étaient concernées par le projet (Transition écologique, participation citoyenne, vie économique) et des représentants des services administratifs concernés. Les porteurs du projet étaient également là pour relayer les aspirations du collectif citoyen. Le groupe a réussi à dégager un modus operandi pour faire avancer le projet.

Le service Vie économique s'engageant à produire un premier draft de règlement de marché. Les étapes



© Consortium VILCO

successives de validation des décisions ont, elles aussi, été esquissées.

L'après Coronavirus nous dira si le processus de co-construction se poursuit de manière collaborative. L'objectif est d'inaugurer le marché au début de l'année 2021.

EXPÉRIMENTATION N° 2 : PARTAGER LES ESPACES SOUS-UTILISÉS

Lors de cette expérimentation, VILCO a conçu un potentiel nouveau service pour l'Administration bruxelloise. Celui-ci aurait comme objectif de mettre à la disposition des collectifs citoyens des locaux publics pour un usage ponctuel. La Ville de Bruxelles regorge de bâtiments publics qui sont fermés en dehors des horaires classiques de bureau, autrement dit avant 8h le matin et après 18h le soir. Les maisons de quartier, écoles ou espaces culturels sont, d'une certaine manière, sous-exploités car inutilisés à de nombreux moments de la semaine, du weekend, ou encore pendant les congés. Or, il se trouve que sur le même territoire la plupart des collectifs citoyens peinent à trouver des lieux pour se rassembler. « À notre commencement, en tant que collectif, ça a vraiment été un problème de trouver un lieu pour se réunir. On s'est réuni dans des bars, mais ce n'était pas toujours simple (très bruyant) et confortable pour tout monde, puis on s'est réuni chez les uns et les autres, mais là encore la logistique n'est pas simple (il faut gérer les enfants, occuper le salon, etc.) » raconte Sébastien, membre de 1000BXL en Transition.

Disposer d'un local est donc un véritable enjeu pour les citoyens qui se mobilisent collectivement. Avec VILCO nous avons testé une sorte de « matching » entre les besoins des collectifs citoyens d'une part, et les ressources publiques déjà existantes d'autre part.

Co-imaginer et maquetter un nouveau service communal

L'expérimentation s'est déroulée sous la forme d'une série de rencontres de co-création entre 1000BXL en Transition et Bruxelles Participation. Dans un premier temps,

les participants se sont concentrés sur l'identification et la compréhension des besoins aussi bien des collectifs que de l'acteur public. Ils ont ensuite dessiné ensemble le contour, les fonctions, les différents aspects, du futur service.

Cette esquisse a permis à Strategic Design Scenarios de « maquetter » le service, c'est-à-dire de créer des projets visuels qui le présentent de manière réaliste, « comme s'il existait déjà ». Deux maquettes ont été réalisées : un projet de page web du service et un flyer pour en faire la promotion. Grâce à ces outils, le concept peut être présenté de manière rapide et les réactions des usagers potentiels sont collectées plus facilement. Enfin, il s'agissait de tester à minima l'utilisation d'un local public par le collectif citoyen avec, en perspective, le souhait de pérenniser le service tel qu'il pourrait être « pour de vrai », par le biais notamment d'une convention d'utilisation.

En parallèle des rencontres, Bruxelles Participation a mené un intense travail d'inventaire d'espaces potentiellement disponibles (maisons de quartier, espaces culturels, écoles, etc.). Près de 200 lieux ont ainsi été identifiés. Pour chacun d'entre eux, ont été précisés les conditions d'usage, les horaires de disponibilités, les modalités d'accès, etc.

Les deux maquettes du service ont permis de présenter le fonctionnement du point de vue de l'administration et des usagers. « Le fait de visualiser le service facilite grandement la projection dans le futur service », commente Gaëtan de Bruxelles Participation. « L'équipe est vraiment emballée par le projet et le look des documents produits. Certains me demandent déjà comment faire pour réserver un lieu » raconte Sébastien après avoir partagé la maquette au sein de son collectif. Quant au test, même si certains aspects logistiques sont encore à affiner (l'accès aux clés par exemple), « l'expérimentation a montré que cela était possible, et cela c'est déjà un grand pas » assure Sébastien de 1000BXL en Transition. « On a construit de la confiance et on a pu mener notre réunion en toute liberté et autonomie, sans entrave aucune. Donc c'était vraiment chouette et pratique pour nous. »

Du côté de la Ville de Bruxelles, l'institutionnalisation de l'expérimentation est en

cours (assurances, conventions) et la logique de mise à disposition des bâtiments publics a été intégrée dans l'action 10 de la Charte de la participation citoyenne de la Ville : « Des espaces existants, comme les maisons de quartiers, ou à créer, seront mis à disposition dans les différents quartiers pour permettre aux citoyens et aux associations de se réunir et de s'organiser. » Au-delà de cette avancée, c'est le désir de « faire ensemble » qui a fait de cette expérimentation un succès. « Ça peut paraître bateau de dire ça, mais chaque acteur, chaque partie prenante avait vraiment envie d'avancer dans le même sens. Nous étions tous là par volonté et par plaisir. S'il n'y avait pas eu ça, je pense que ça aurait été très compliqué » conclut Gaëtan.

« Cette expérimentation, voire peut-être même tout le processus VILCO, nous a permis d'avoir une vision de la Ville de Bruxelles complètement différente. On se sent beaucoup plus proche des agents de la ville qui ont participé à VILCO. Ça nous a permis d'avoir accès à eux et de discuter de tout cela. Ça aurait été beaucoup plus compliqué sans VILCO. Je pense qu'on n'aurait même pas imaginé que c'était possible d'avoir ces discussions-là ». Sébastien de 1000BXL en Transition

« VILCO a agi comme un moteur, ça enclenche une volonté de faire ensemble, d'aller explorer des choses auxquelles on ne pensait pas. VILCO donne un regard frais » Gaëtan de Bruxelles Participation



FAUT-IL INSTITUTIONNALISER LA COLLABORATION ?

« Comment enraciner les collaborations dans le processus d'action publique ? Si VILCO a vécu sans formalisme, il est peut-être temps, pour que les choses changent d'échelle, d'institutionnaliser la collaboration, avec des procédures administratives dédiées. Mais le risque est d'aboutir à une « coquille vide » : il faut alors poursuivre, en parallèle, des échanges plus informels, et coopérer progressivement d'autres élus, agents, citoyens, sur de nouveaux projets, pour maintenir une culture, des postures et des buts communs en matière de collaboration » (Quadrant Conseil).

L'institutionnalisation de certains services ou pratiques serait-elle la garantie que les innovations générées par les expérimentations VILCO ne demeurent pas des « one-shot » et deviennent effectivement une nouvelle pratique ou un nouvel outil communal ?

Des exemples qui vont dans ce sens :

- La visite des coulisses de l'administration à Uccle ;
- Le service de mise à disposition de bâtiments publics à usage des citoyens à Bruxelles-Ville (désormais inscrit dans la Charte de la participation de la Ville) ;
- *Le Kit en Rue !* de Watermael-Boitsfort, qui définit une nouvelle procédure d'organisation d'événements.

ADAPTATION DES ADMINISTRATIONS

La réflexion sur l'institutionnalisation est complexe. Elle soulève des questions quant à l'adaptation des administrations à ces nouvelles demandes des citoyens. Par exemple : Faut-il créer des services ad hoc ou plus simplement accueillir les demandes de collaboration de manière formalisée (accès, procédures, relations) au sein d'un ou des services ?

Cela peut passer par une formation spécifique des fonctionnaires au sein des services en contact avec des collectifs citoyens, par la mise en place de procédures de collaboration plus ou moins standardisées ou même par la création d'un nouveau service transversal au sein de l'administration, spécialement dévolu à cette tâche. Dans certains cas, ce sont donc des agents communaux qui jouent le rôle de facilitateur au sein du projet, voire même de tiers de confiance. Il s'agit dès lors d'intégrer au sein de l'administration un ou des fonctionnaires ayant ce type de profil et de compétences soit dans les différents services en contact avec les dynamiques de quartier, soit au sein d'un service spécifique qui répondrait transversalement aux demandes.

POUR ET CONTRE

Certains insistent sur les avantages de l'institutionnalisation parce qu'elle développe la capacité à collaborer sur le long terme avec les collectifs citoyens. On sort de l'aspect « pilote » de la collaboration avec comme ambition de la permettre à tous les collectifs citoyens. L'institutionnalisation a pour avantage de « systématiser » et d'encadrer la collaboration.

« Parmi les difficultés relatives à la mise en place de la collaboration, certains co-chercheurs soulignent l'inversion de paradigme. La collaboration implique de passer d'un modèle de gouvernance descendante, "top-down", vers son opposé, le "bottom-up" ». (Amélie Pierre)

D'autres s'interrogent sur la capacité de ces fonctionnaires à rester, en cas de conflit, un garant de la confiance réciproque entre citoyens et administrations. L'institutionnalisation pose la question de la neutralité de ce « tiers » qui serait alors intégré à l'administration. Le risque n'est-il pas que les citoyens le classe comme un représentant de l'administration et non plus comme quelqu'un qui facilite la collaboration, adopte une neutralité et est vu comme au-dessus de la mêlée ?

Attention aussi, comme nous l'a rappelé Bernard Petre, de ne tomber dans la « bureaucratisme » de la relation de collaboration : « Il me semble qu'une grande partie des idées [émises lors de l'atelier d'idéation de novembre 2018] étaient marquées par cet état d'esprit : on va créer une personne relais, on va créer un responsable dans l'administration, on va créer des procédures, on va faire des documents standards. On va ajouter des choses qui limitent l'incertitude. On va anticiper toutes les situations. Alors que peut-être la résilience viendrait de "faire moins" ». (Bernard Petre)

Évitons de tomber dans le piège de répondre à la complexité des enjeux par une superposition de règles et de procédures qui compliqueraient encore les choses... et paralyseraient l'enthousiasme voire, en cas de crise, la réactivité et l'adaptabilité.

FORMALISATION DE PROCESSUS PARTICIPATIFS

Pour être complet, notons que certaines Communes impliquées dans VILCO n'ont pas attendu le projet pour mettre en place des processus ambitieux formalisant la participation citoyenne. La Ville de Bruxelles avait déjà lancé son budget participatif en 2018. Sans en être forcément à l'origine, et avec une implication plus ou moins grande dans la réflexion, VILCO a été témoin d'une véritable accélération de la tendance en la matière : démarrage d'un budget participatif à Watermael-Boitsfort et d'un subsidé coup de pouce à Uccle, maquettage des Conseils consultatifs de quartiers à Etterbeek, Assemblées citoyennes également en développement à la Ville de Bruxelles, réflexion à long terme sur l'attribution des budgets régionaux du côté de Bruxelles Environnement.

La question de recherche VILCO portant avant tout sur la collaboration entre citoyens organisés en collectifs et pouvoirs locaux et non pas sur la thématique protéiforme de la démocratie participative, nous nous sommes limités à suivre ou à accompagner ces démarches qui répondent à une demande de plus en plus pressante de la part de la population.

« Les co-chercheurs appartenant à des Initiatives Citoyennes estiment que l'urgence climatique nécessite une modification des fonctionnements conventionnels. L'urgence climatique impose par conséquent la démocratie participative comme fonctionnement légitime. Au sein de l'administration, une part des co-chercheurs estime légitime que l'élu et les agents administratifs gardent la responsabilité et le pouvoir décisionnel dans la gestion du bien commun. Selon certains, un équilibre fragile est notable, étant donné qu'une désresponsabilisation de la commune, par délégation du pouvoir décisionnel et des responsabilités aux citoyens, serait préjudiciable et constitue un écueil à éviter impérativement. L'institutionnalisation de certaines modalités de gouvernance collaborative apparaît pour certains être une solution à cette légitimité équivoque » (Amélie Pierre).

VILCO : ET DEMAIN ?

Que retenons-nous de tout cela ? Quels apprentissages pour de futures initiatives du même ordre ?

Des résultats intéressants et encore quantité de choses à chercher, à creuser, à explorer. Quelques frustrations aussi, avec ce sentiment de ne pas toujours avoir été assez loin dans certaines expérimentations, de ne pas avoir pu atterrir systématiquement. De l'espoir certainement. Les collaborations qui ont été initiées et un certain nombre d'expérimentations semblent prometteuses. VILCO a tenté l'expérience de la collaboration sur diverses thématiques comme la co-création d'un marché, le prêt de locaux publics à des citoyens, la mise en place de budgets participatifs, les rencontres entre citoyens et politiques dans les quartiers, les conseils consultatifs de quartiers, etc.

La collaboration entre collectifs citoyens et autorités publiques peut se pratiquer sur un vaste domaine de sujets, être protéiforme dans sa manière de s'exprimer. Il n'y a donc pas un outil, ou un dispositif, à mettre en œuvre mais une variété de formats à inventer au regard du contexte et des besoins. Toutes les possibilités n'ont pas été envisagées durant le projet VILCO, toutes les idées n'ont pas pu être creusées... loin de là ! Après ces trois années, pas mal de pistes demeurent à explorer.

Les nouvelles pratiques de gouvernance ne s'écrivent pas, ne s'expérimentent pas et n'aboutissent pas toutes en trois ans...

« Au final, VILCO apparaît comme un processus au milieu du gué... ».

Ce constat fait dans le cadre de l'évaluation de VILCO réalisée par Quadrant Conseil est clairvoyant. Ce n'est que le début ! Il faut donner du temps au changement et à l'adaptation des habitudes et du fonctionnement des uns et des autres.


« VILCO a fait la démonstration de la faisabilité d'une collaboration pérenne, moins asymétrique, et fait espérer la possibilité de produire, à terme, une action publique et citoyenne plus résiliente au-delà du cadre expérimental. Cependant, ce processus est lent, réversible, très dépendant de l'historique de collaboration existant et de la bonne volonté des acteurs, et la plupart des participants ne se sentent pas aujourd'hui en capacité de poursuivre sans le soutien d'un tiers » (Quadrant Conseil).

Si VILCO n'a pas abouti à un modèle reproductible ni à des conclusions définitives ou à des solutions miracles, nous avons produit quantité d'expérimentations, d'enseignements, d'outils pratiques, de méthodologies et de conseils. Nous avons aussi des convictions sur les choses à mettre en place, sur les conditions nécessaires à la réussite.

Cette masse d'informations utiles peut vous servir de principes directeurs et vous aider à construire la collaboration dans vos actions et vos politiques de

demain. Installer de la collaboration c'est faire se rencontrer des organisations mais aussi et avant tout des individus, des positions, des désirs tantôt différents, tantôt étonnamment proches. C'est oser aller vers l'autre en essayant de se défaire de ses préjugés. C'est donner une chance à un partenaire, accepter que son souhait de collaborer est aussi honnête et sincère que le mien. Cela passe par apprendre à se connaître, par consacrer du temps à « s'approprier ». C'est construire et co-créer des solutions sur la base de la confiance qui a été établie.

C'est aussi profiter pleinement des savoirs et des compétences d'une part plus large des individus. C'est peut-être aussi ébaucher un partage des responsabilités et intégrer le citoyen à la décision pour la rendre plus acceptée et moins opaque pour beaucoup. La crise du Coronavirus que nous traversons nous rappelle à quel point la résilience repose sur l'implication de toutes et tous.

L'ensemble des co-chercheurs VILCO partage l'espoir d'avoir participé à l'écriture de nouvelles modalités de dialogue entre les citoyens et les pouvoirs publics. Et puis cette conviction que la collaboration ne sera un succès que si elle parvient à faire boule de neige à la fois au sein des administrations mais aussi dans les populations... et ainsi aller vers une véritable co-fabrique de la ville. 



© Consortium VILCO

C'EST ÉLECTRONIQUE... C'EST ÉCOLOGIQUE!

Par soucis de cohérence et d'engagement en faveur d'un développement plus durable mais aussi afin d'éviter des gaspillages inutiles de papier, nous souhaitons diffuser le Moniteur du Développement Durable prioritairement par courriel.

Inscrivez-vous

Vous n'avez pas reçu personnellement le Moniteur du Développement Durable ?
Vous souhaitez être tenu au courant de la parution des prochains numéros ?

Pas de problème !

Abonnez-vous sur le site internet de Brulocalis.

Pour remplir le formulaire :

www.brulocalis.brussels > publications > moniteur du développement durable.

Téléchargez-le !

Vous pouvez également télécharger gratuitement le moniteur à l'adresse suivante :

www.brulocalis.brussels > publications > moniteur du développement durable.

Contact :

Service Ville Durable

BRULOCALIS - Association Ville et Communes de Bruxelles

Rue d'Arlon 53 boîte 4 - 1040 Bruxelles

Tél: 02/238 51 62 - Fax: 02/280 60 90

Courriel : philippe.mertens@brulocalis.brussels